

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 15 décembre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS SOCIALES

RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF « J'ENTREPRENDS HA-PY »

Le programme « J'entreprends Ha-Py » associe le Département et la Société Hydroélectrique du Midi (SHEM). Il permet à des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA de bénéficier pendant 4 mois d'une formation et d'un accompagnement à la création d'entreprise.

En 5 ans, « J'entreprends Ha-Py » a permis d'accompagner 63 personnes et de créer 36 entreprises. 33 d'entre elles ont passé le cap de la première année et s'inscrivent dans un développement pérenne.

En 2024 le Département a décidé de poursuivre son partenariat.

LOGEMENT : AIDE AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

- **81 629 € ont été attribués à des propriétaires privés ou bailleurs sociaux pour la rénovation et l'amélioration de logements.**
- **40 propriétaires ont bénéficié du soutien du Département** lors du dernier examen de dossiers.

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

APPEL A PROJETS « POLES TOURISTIQUES DES HAUTES-PYRENEES »

Au total, 719 157 € de subvention ont été attribués dans le cadre du dernier appel à projets « Pôle touristiques des Hautes-Pyrénées », dont, à titre d'exemple :

- **24 409 € attribués pour une étude de structure de la voie du funiculaire de l'Ayré à la commune de Barèges.**
- **33 000 € attribués pour la mise en tourisme de la chapelle de Saint-Exupère à la commune d'Arreau.**
- **22 800 € attribués pour l'aménagement d'un site d'observation du ciel étoilé au lac de l'Oule à la commune de Saint-Lary-Soulan.**
- **36 472 € attribués pour l'aménagement du camping municipal en aire de camping-car à la commune de Rabastens-de-Bigorre.**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

DYNAMISATION DES COMMUNES URBAINES : 136 160 € ATTRIBUES

- **25 000 € attribués pour la création de cabinets médicaux et d'un logement mis à disposition des professionnels de santé** à la commune de Saint-Laurent-de-Neste.
- **2 160 € attribués pour une étude de faisabilité pour la création d'un foyer de jeunes travailleurs** à la communauté de communes du Plateau de Lannemezan.
- **30 000 € attribués pour l'extension du parc naturel urbain** à la commune de Vic-en-Bigorre.
- **30 000 € attribués pour la réhabilitation et l'extension d'un parcours sportif en forêt communale** à la commune d'Aureilhan.
- **34 000 € attribués pour la réalisation d'un raccordement au réseau de chaleur géothermique** à la commune d'Ibos.
- **15 000 € attribués pour la création d'un parc public arboré en cœur de bourg** à la communes d'Orleix.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Au total, 515 150 € de subvention ont été attribués dans le cadre du dernier dans le cadre du dernier comité de programmation, dont, à titre d'exemple :

- **12 500 € attribués à la commune de Uz** pour la pose de 24 compteurs individuels.
- **40 000 € attribués à la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées** pour construction de la nouvelle station d'épuration à Bours.
- **8 000 € attribués à la commune de Saint-Sever-de-Rustan** pour la création d'un assainissement collectif.
- **72 000 € attribués au SIAEP Gers Baïse** pour la réfection du réseau d'eau potable à Cantaous, Monleon-Magnoac, Clarens et Pinas.

COLLÈGES

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES PRIVÉS

Conformément au Code de l'Education, le Département attribue une contribution financière aux collèges privés de son territoire. Cette contribution se nomme le forfait externat.

- **1 283 340 € de dotation de fonctionnement ont été attribués aux six collèges privés des Hautes-Pyrénées au titre de l'année 2024.**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

SPORT / JEUNESSE / CADRE DE VIE

AIDE AU SPORT : HAUT NIVEAU INDIVIDUEL

Le Département accompagne et soutient financièrement les athlètes haut-pyrénéens inscrits dans une filière de haut-niveau ou ayant réalisé des performances sportives.

- **31 athlètes ont bénéficié d'une aide du Département pour un total de 46 800 €.**

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr